

SAÔNE-ET-LOIRE

La Jdu 1911 - 05/06/2018

Un lundi décisif pour le projet de Center Parcs du Rousset

Pourquoi le projet de construction d'un Center Parcs dans la forêt du Rousset est-il en sommeil ? Parce que Pierre et Vacances, le porteur de projet, se refuse à dire s'il ira au bout, tant que des contentieux judiciaires sont en cours. Les choses devraient bouger, puisque le tribunal administratif de Dijon doit examiner lundi 11 juin les deux recours déposés contre la délibération de la commune du Rousset approuvant le Plan local d'urbanisme. Ces deux recours ont été déposés par le Comité départemental de protection de la nature de Saône-et-Loire et par l'association Savoir Comprendre Agir. Une fois les décisions rendues par le tribunal, Pierre et Vacances n'aura d'autre choix que de faire savoir si oui ou non il souhaite toujours bâtir un Center Parcs au Rousset.